

Les surintendantes d'usines en France

Autor(en): **Vuilliomenet, Jeanne**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **12 (1924)**

Heft 195

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-258254>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

il avait ouvertement pris parti pour notre revendication et prononcé un discours en notre faveur lors d'un meeting public organisé par les Sociétés féministes de la ville. A plusieurs reprises, des démarches faites auprès de lui, au nom de l'Union des Femmes, avaient rencontré un accueil favorable, et il avait toujours mis la plus complète courtoisie à satisfaire nos demandes de renseignements et de documentation concernant la situation des femmes dans l'enseignement et leur préparation professionnelle.

Notre dernier numéro étant sous presse quand la nouvelle de son décès nous est parvenue, ce n'est qu'aujourd'hui que nous pouvons saluer avec regret la mémoire de cet homme de conscience et de travail.

Où nous en sommes

Déficit d'abonnements au 5 septembre	8
Par Mlle Ant. Ch. (Genève)	3
Déficit sur l'an dernier	5

Un peu de statistique

Les résultats au recensement du 26 septembre 1923 des entreprises soumises à l'inspection fédérale des fabriques viennent d'être publiés, et l'on peut, comme d'habitude, y récolter bien des renseignements intéressants concernant l'activité industrielle des femmes. Celle-ci continue à être considérable, puisque 129.001 d'entre elles sont employées dans les fabriques, soit approximativement le cinquième de la totalité des personnes occupées. (Il faut bien insister sur le fait qu'il ne s'agit ici que des fabriques occupant plus de dix ouvrières ou utilisant une force motrice, et que, par conséquent, un très grand nombre de petits ateliers et de fabriques échappent au recensement dont nous parlons ici).

De ces 129.001 ouvrières de la grande industrie, le canton de Zurich en emploie à lui seul 27.462; Berne, 15.232; St-Gall, 12.771; Argovie, 13.717; Bâle, 7.046, et en Suisse romande, Vaud, 4.151; Neuchâtel, 4.704 et Genève, 3.883. Celui de tous les cantons qui en compte le moins est Obwald (45), et après lui, Appenzell (Rh.-Int.) (92), Valais (359), Uri (418), et les Grisons (424). Rien d'étonnant puisque la grande industrie est encore faible dans ces cantons, ou que, si y elle existe, c'est sous forme

d'entreprises métallurgiques ou hydrauliques (comme dans le Valais, par exemple), où les femmes sont forcément en petit nombre.

Mais la répartition par genre d'industries est plus intéressante que la répartition géographique par canton. Dans plusieurs branches, la main-d'œuvre féminine est plus forte que la main-d'œuvre masculine: c'est le cas tout d'abord de l'industrie textile: tissage du coton (21,423 femmes pour 13,208 hommes), soieries (20,446 femmes pour 7,159 hommes), lainages (4290 femmes pour 2893 hommes), toiles (933 femmes pour 595 hommes). Vient ensuite l'industrie du vêtement, qui occupe 25,532 femmes et seulement 10.366 hommes; alors que, dans l'horlogerie (14.571 femmes, 18.867 hommes), et dans les industries de l'alimentation (11.492 femmes, 12.097 hommes), les femmes représentent une minorité, mais une minorité encore très importante. Les branches de la grande industrie où l'on emploie le moins de femmes sont les Centrales pour la distribution des forces motrices, du gaz et de l'eau: 3 à travers toute la Suisse, et sur 229 fabriques! puis l'industrie du bois (569) et celle de la terre et de la pierre (650). Nous comprenons bien que l'on ne rencontre pas beaucoup de femmes maçons ou terrassiers, mais il nous paraît dommage qu'elles ne soient pas plus nombreuses dans l'industrie du bois, puisqu'à côté des travaux pénibles du charpentier et du parquetier, la menuiserie et l'ébénisterie leur offriraient une activité très conforme à leurs capacités spéciales.

Enfin, toujours d'après la même statistique, 18.741 jeunes gens et 23.337 jeunes filles de 14 à 18 ans sont employés par la grande industrie en Suisse.

Et il y a encore des gens pour s'étonner que les femmes demandent à être consultées, quand des mesures législatives concernant l'industrie sont discutées par les Chambres ou soumises à la votation populaire!

Les surintendantes d'usines en France

En 1917, pour répondre aux besoins de l'heure, la surintendante d'usine a été importée d'Amérique en France par un petit groupe de femmes soucieuses du sort de ces ouvrières qui, par

a été inspiré par les lettres innombrables qui lui étaient parvenues des quatre coins du monde, provenant la plupart de personnes inconnues. Cette correspondance, qui débuta en 1900 lorsque parut *Ames dormantes*, continuait et reprenait à chaque édition nouvelle, à chaque ouvrage nouveau. Elle provenait d'individualités et de classes sociales les plus diverses. Ce furent comme des réponses à l'appel que l'auteur leur avait lancé par le moyen de ses ouvrages de philosophie pratique. Plus considérable encore que celui des femmes, est le dossier des lettres d'hommes, certaines d'entr'elles sont touchantes et prouvent que Dora Melegari avait su trouver le moyen de réveiller les «âmes dormantes».

A toute l'activité littéraire déjà mentionnée, il faut ajouter la façon distinguée dont elle a dirigé durant plusieurs années la *Revue Internationale*, et ses nombreux articles parus dans divers journaux, entr'autres dans la *Gazette de Lausanne* et le *Journal de Genève*. Ces articles toujours écrits avec élévation, sont souvent empreints d'une profonde poésie. Il nous souvient d'une merveilleuse description de Rome en été qui éveilla en nous une nostalgie de la Ville éternelle! O la puissance de la poésie!

Toujours dans le but d'élever les âmes, elle publia en 1914, sous le titre de: *Les Victorieuses* (âmes et visages de femmes), un ouvrage contenant huit portraits de femmes ayant donné au monde l'exemple de la victoire morale, sur un point ou sur l'autre.

Elle a écrit aussi de nombreux ouvrages en italien.

Elle mourut à Rome, le 31 juillet 1924, et comme le dit encore si bien M. Georges Wagnière: «Pendant sa longue agonie et malgré l'affaiblissement graduel de tout son être, elle conserva sa foi bienfaisante et une vivacité d'esprit qui prêtait parfois à ses paroles un ton imprévu et piquant: elle avait gardé au milieu de ses souffrances des éclats de cette gaieté qui était chez elle une preuve charmante du courage. Elle s'appliquait à reconforter ses amis désolés.»

Dora Melegari nous laisse un grand exemple, puissions-nous le suivre!
Hélène NAVILLE.

Quelques pensées

La souffrance est la grande éducatrice; sans elle l'âme humaine demeurerait un champ brûlé et stérile.

* * *

Diminuer, étouffer, tuer l'imagination dans une créature humaine, c'est tarir en elle, on ne saurait trop le répéter, les sources de joies les plus pures, des joies objectives, de celles que donnent la nature et l'art.

* * *

L'influence d'une parole de bonté, tombant de certaines lèvres, ne peut être mesurée.

centaines de mille, affluaient vers les usines. Au début, une formation rapide, car en temps de guerre il fallait aller vite; plus tard, la période de formation fut portée à six mois.

Créée à Paris le 1^{er} mai 1917, grâce à l'aide américaine, l'*Ecole des Surintendantes* s'installait en 1919 dans sa maison, rue Pernety, 43, sous la direction éclairée de M^{me} Jacob. Elle se distingue d'autres écoles spécialisées par la part importante donnée dans les études à la législation du travail, à l'hygiène industrielle, et surtout par le stage d'ouvrière (minimum 15 jours), que chaque élève est tenue de faire. M^{me} Brunshvicg, la vice-présidente et l'âme de cette œuvre, insiste beaucoup sur la valeur éducative de ce stage. Le programme des études comprend actuellement les branches suivantes : 1. *Enseignement social général* ; 2. *Préparation au rôle de surintendante* — travail industriel, législation du travail, hygiène industrielle, famille ouvrière, organismes dépendant d'une usine, notions de comptabilité, notions d'architecture (présentation d'un devis, étude d'un plan), principales théories sociales, morale professionnelle ; — 3. *Stage pratique* dans des usines, maternités, pouponnières, etc.

L'Académie française a décerné à l'Ecole un prix de 500 fr. témoignant de la valeur qu'elle attache aux efforts des comités directeurs de cette œuvre.

La Maison de Famille, site aussi 43, rue Pernety, reçoit comme pensionnaires les élèves des écoles sociales.

Jusqu'en 1918 il y eut donc un grand nombre de surintendantes d'usine, la plupart employées dans les ateliers de l'Etat, et qui, à l'armistice, passèrent dans l'industrie privée. Leur réputation s'étendant hors des milieux industriels, le Ministère des Régions libérées en nomma un certain nombre inspectrices-déléguées dans les régions libérées. D'autres furent appelées à diverses fonctions : surintendantes de ministères et de préfectures, chef de cabinet du haut commissaire de la Sarre, secrétaires des bureaux d'assistance récemment créés dans les mairies parisiennes, etc.

Le recrutement des futures surintendantes n'est pas facile : d'une part M^{mes} Brunshvicg et Diemer déplorent la pénurie de candidates des écoles sociales, alors qu'il y aurait un champ d'activité admirable et des situations vraiment intéressantes

Quand je rencontre deux personnes éprouvant réciproquement l'une de ces amitiés qui ont su braver le temps et l'absence, et chez lesquelles le besoin de la confiance et des communications intimes de l'esprit est demeuré vivant et impérieux, je m'incline, comprenant que je me trouve en présence d'êtres auxquels les dieux ont accordé des privilèges rares.

* * *

Je connais des familles entières dont les jours se traînent monotones et sans joie, parce que le mari, ou la femme, le père ou la mère, le frère ou la sœur, ont contracté l'habitude du gémissement quotidien.

* * *

Les hommes assez intelligents et assez fins pour comprendre que les femmes peuvent parfois se passer d'eux sont encore assez rares.

* * *

La femme ne peut se relever efficacement que par l'élargissement du sentiment de maternité étendu à toutes les créatures qui l'entourent.

* * *

Une femme dans la maturité de l'âge ne vaut que par ses qualités de bonté, d'indulgence, de sagesse, de modération, par l'affection qu'elle a répandue et répand autour d'elle. Or, ce ne sont point des qualités que l'on peut prendre tout à coup en vieillissant, il faut les avoir eues dans la jeunesse.

DORA MELEGARI.

pour des femmes de valeur; d'autre part, les candidates sont « écrémées »; on leur demande non seulement des garanties d'honorabilité et des capacités intellectuelles, mais encore des qualités de cœur; et surtout on exige qu'elles aient la vocation, soit l'oubli de soi-même et le don complet à l'œuvre. « Les devoirs d'une surintendante réclament avant tout deux qualités : « maitresses, écrit M. D., directeur des Usines Nielmeliior; « c'est d'abord une forte culture de l'esprit que la classe ouvrière distingue très vite, dont elle reconnaît facilement la supériorité et accepte alors les conseils et les directions. « Mais à cela doit s'ajouter ce rayonnement naturel que donne « un solide équilibre du cœur ».

D'un rapport de M^{lle} Diemer j'extrahis cette définition du rôle de la surintendante d'usine: « Elle assure le bien-être de la population d'usine, veille à la salubrité des locaux, crée ou surveille « chambre d'allaitement, cantine, dispensaire, etc.; certaines « s'occupent de tout l'aménagement de la cité ouvrière, avec « école maternelle, cours ménager, terrain de sports, etc. Tous « jours prête à donner un conseil avisé, à rendre service, la surintendante visite les malades, assure, s'il est nécessaire, le « placement des enfants. Elle décharge le patron de toutes ses « responsabilités sociales ».

Comment fonctionne ce service social que dirige la surintendante? Des rapports et des lettres, émanant de la direction de grandes compagnies industrielles et que publient les Bulletins de l'Association des surintendantes de France, nous l'apprendront. Que ce soit la Compagnie française des Métaux, ou la Société Lorraine-Dietrich, ou les Ateliers de constructions électriques de Delle, ou la Compagnie générale de l'Electricité de Paris, ou la maison Michelin, ou d'autres encore, qui parlent du travail accompli par les surintendantes attachées à leurs usines, le ton est le même et peut se résumer ainsi: Nous sommes satisfaits, nous apprécions les surintendantes, elles sont devenues pour notre personnel les conseillères écoutées, celles qu'on appelle dans les bons et mauvais jours. Leurs fonctions sont extrêmement variées — surveillance de l'hygiène générale et des salles de pansement des usines; visites à domicile et conseils aux mères de famille; enquêtes pour l'attribution des secours et des allocations familiales; conseils pratiques aux ouvriers en relation avec les administrations; leçons, conférences, cinéma; mise en état des jardins ouvriers; création de cités ouvrières, de foyers de réunion et de culture intellectuelle, de maternités, d'ouvroirs, de crèches, de jardins d'enfants; consultations de nourrissons et « goutte de lait »; cantines-restaurants; colonies de repos pour les femmes, sociétés de gymnastique pour les jeunes filles, voire même organisation de promenades du dimanche.

Un usinier écrit: « Nous estimons le rôle de la surintendante utile et bienfaisant, même dans les établissements qui, comme les nôtres, n'emploient que des hommes ».

Parfois les ouvriers accueillent cette fonctionnaire nouvelle avec méfiance; ils l'observent quelques mois, puis, ayant gagné leur confiance, elle poursuit avec succès sa tâche parmi eux. Finalement il arrive que, par excès de popularité, elle se trouve dotée d'un gentil surnom: la grande sœur, ou la sœur jaune, allusion à son uniforme kaki.

Les Chemins de fer d'Orléans, qui avaient pris 2 surintendantes en 1922, en engagent 3 de plus en 1923. Les Caisses de compensation qui avaient admis 5 surintendantes en ont redemandé à l'Ecole. Notons en passant que ces Caisses, qui fournissent une allocation aux familles nombreuses, la remettent directement entre les mains de la mère de famille.

M. le commandant H., inspecteur du personnel du chemin de fer Paris-Orléans, chante aussi la louange des surintendantes attachées à la Compagnie, la louange de « cette union imprévue < de la Surintendante et du Cheminot — les unions heureuses > sont souvent imprévues ».

« Le cœur de l'usine c'est la surintendante. Rien n'est plus positif que le besoin d'amour dans une usine; devant toutes les forces destructives, nous devons nous souvenir que l'amour est plus fort que la mort, et ce n'est qu'en assurant des relations amicales entre les ouvriers et leurs patrons que nous pourrons espérer la paix sociale ». (Lettre de M. N., directeur des Etablissements de la Société Lorraine).

Dans un rapport de la surintendante générale au Ministère de l'hygiène, je lis ceci qui en dit long sur les misères subies par les habitants des départements libérés: dans 2 villes, sur 11 mille écoliers visités, plus de 4 mille étaient débiles. On imagine la tâche énorme des surintendantes chargées de placer ce petit monde là où on le fortifiera.

S'il est beaucoup d'industriels qui ont compris de suite l'importance de s'attacher des surintendantes, il en est encore des foules pour l'ignorer, et les amis dévoués de l'œuvre ont encore un grand travail en perspective. Un des directeurs de la Compagnie générale des locomotives Batignolles-Châtillon raconte de façon amusante la surprise, voire la défiance, de quelques industriels devant cette nouveauté sociale. « Il faut le reconnaître, écrit-il, l'industriel, généralement hardi dans ses conceptions techniques et dans leur réalisation, est souvent tenu dans le domaine social à une grande prudence, car les conséquences d'une fausse manœuvre peuvent être extrêmement graves. C'est pour cela qu'on lui reproche souvent d'être, dans cet ordre d'idées, par trop rétrograde, par trop conservateur. De quels sarcasmes n'accable-t-on pas le pauvre homme ami à « l'excès de l'état de choses existant, ennemi de toute nouveauté! Ne va-t-on pas jusqu'à affirmer que, s'il eût existé à cette époque, il eût dissuadé le Créateur d'achever son œuvre en s'écriant: « Mon Dieu ne créez pas le monde, vous allez boulever ser le chaos! »... Quant à nous, nous nous félicitons chaque jour de n'avoir pas craint de bouleverser le chaos, et nous proclamons l'excellence des services rendus dans nos usines par les surintendantes ».

Les surintendantes de France se réunissent deux fois par an pour mettre en commun leurs expériences variées. Dans un rapport que leur présenta M^{me} Brunshvicg sur la situation internationale, on lit qu'aux Etats-Unis, en Angleterre, en Suède, le mouvement est très avancé; qu'en Hollande, en Belgique, en Allemagne, en Autriche, au Danemark, des écoles préparent des surintendantes et que l'industrie les accueille de mieux en mieux.

Je ne crois pas qu'il existe en Suisse une œuvre semblable à celle des surintendantes. Si je me trompe, veuillez me le dire!

Jeanne VUILLIOMENET.

Rapports cités ou consultés:

1. de M^{lle} Diémer sur les écoles d'action sociale;
2. de plusieurs industriels, de directeurs de compagnies ou de services d'Etat;
3. de surintendantes en fonctions;
4. Comptes-rendus d'assemblées générales de 1922 et 1923.

P.-S. A propos de l'article consacré à la Maison des Etudiantes du boulevard Raspail à Paris (n° 191 du *Mouvement*), la secrétaire de la Société universitaire des Amis de l'Etudiante me prie de dire qu'il n'y a que 6 chambres (sur les 55 du Pavillon principal) qui coûtent 600 francs par mois et sont destinées à des étrangères appartenant à des pays à change élevé. Par contre, 35 chambres sont à 400 francs et une dizaine à 350 francs par mois. Les jeunes filles

qui partagent une chambre à 2 lits, ou la chambre (unique) à 4 lits, paient de 300 à 315 francs. De même, au Pavillon Raspail, il n'y a que 3 chambres à 330 francs. La grande majorité des chambres destinées à des Françaises est à 175 francs. Rappelons que les prix du Pavillon principal comportent avec la chambre la pension complète, tandis que ceux du Pavillon Raspail ne valent que pour le premier déjeuner et la chambre. J. V.



*Association Nationale Suisse
pour le Suffrage féminin*

MONTREUX. — M^{me} Gilliard-Linder, présidente pendant deux ans du Groupe suffragiste de Montreux, a été reprise en août après une courte maladie. En séjour à l'Etivaz, où son docteur l'avait envoyée, M^{me} Gilliard ne semblait pas conserver d'illusions sur son état de santé, et envoyait sa démission à son Comité, en même temps que le rapport qui devait être lu à l'Assemblée générale. C'est avec peine que les membres du Comité et les membres du groupe de Montreux s'étaient inclinés devant une décision qui les privait d'une présidente dont ils admiraient le dévouement, le tact et la droiture intellectuelle. Toutefois, personne ne prévoyait le départ de M^{me} Gilliard. — La cause suffragiste perd en elle une collaboratrice zélée, et dont la conviction profonde témoignait, plus que des paroles, en faveur de cette « solidarité féminine », qui s'oppose à l'égoïsme de celles dont le bonheur ferme les yeux.

Le Comité du Groupe de Montreux.

*** A travers les Sociétés Féminines ***

GENÈVE. — *Branche suisse de la Ligue Internationale de Femmes pour la Paix et la Liberté.* Profitant de la présence de Mrs. Swanwick, déléguée suppléante de Grande-Bretagne à la Société des Nations, la Branche suisse de la L. I. P. L. a tenu son Assemblée générale à Genève le samedi 13 septembre. Mrs. Swanwick y a prononcé un très vivant discours sur le désir de sécurité, dont dépend la limitation des armements, et elle a démontré avec beaucoup de force que l'idée de la sécurité devrait s'attacher à celle de la justice et de l'arbitrage, et que tous les termes courants « d'agression » et de « danger d'agression » doivent être parfaitement définis pour que l'on puisse s'entendre. Après elle, M^{me} Gabrielle Duchêne a parlé avec une remarquable clarté et s'appuyant sur une documentation approfondie, des causes économiques de la guerre, plus souvent importantes que les causes politiques. Les remèdes qu'elle préconise sont la création d'un office central qui publierait des renseignements exacts, la suppression des bénéfices de guerre, l'établissement de lois internationales en cette matière, l'usage international des voies maritimes et fluviales, la suppression des barrières douanières, une organisation équitable de la production, et enfin un nouveau régime international. Une discussion animée a suivi ces conférences qui ont non seulement prouvé l'ardent désir de paix des femmes, mais aussi les capacités politiques et économiques de nombre d'entre elles. X.

ZURICH. — *Frauenzentrale.* — Nous recevons le rapport de la Frauenzentrale de Zurich sur l'exercice 1923-24. De cette revue d'une activité des plus variées et intéressante, nous ne pouvons malheureusement faire ressortir que les points les plus saillants.

Appel au public charitable
La misère est grande

Faites de l'inutile de l'utile, car un bienfait n'est jamais perdu!!!
Le véritable chemin de la bienfaisance, la voie la meilleure et la plus sûre est de donner directement à la Maison du Vieux de Lausanne.
Ames charitables, cours compatissants, lors des déménagements, revues de maisons, de garde-robes, de magasins, etc., pensez aux nombreuses petites bourses de

LA MAISON DU VIEUX

(Œuvre de bienfaisance, fondée en 1907) — LAUSANNE — Téléph 91 00
44, rue Martheray, 44 — Chèques postaux II, 1353

pour tous vêtements, sous-vêtements, chaussures, lingerie, literie, meubles et objets divers encore utilisables dont elle a toujours un grand et urgent besoin. On va chercher sans frais à domicile. Un coup de téléphone au N° 91.06, ou simple carte suffit. En dehors de Lausanne, prière d'expédier par poste ou chemin de fer contre remboursement du port, si désiré. Discretion absolue garantie. D'avance un cordial merci. Le gérant. Fermée le samedi après-midi. **Pensez avant tout aux pauvres du pays!!**